

République Française
Département : VIENNE

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE-RADEGONDE**

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Valérie SIMON, Maire de Sainte-Radégonde.

Date de convocation : 3 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Mesdames Valérie SIMON, Véronique FOUCHER, Yasmine PIRONNET, Kalinka TERROBA, Céline WIBAUT, Messieurs Pascal BELONCLE, Benjamin LEPERCQ, Christophe DURAND, Jérôme GADIOUX.

Excusés : Monsieur Franck WAXIN, Madame Murielle COLIN.

Pouvoir : Monsieur Franck WAXIN donne pouvoir de vote à Madame Céline WIBAUT.

Secrétaire de séance : Madame Yasmine PIRONNET.

ORDRE DU JOUR

- PV du 01/06/2023
- Délibération subvention sortie fin d'année SIVOS
- Délibération indemnités des élus
- Questions diverses

PV DU 01/06/2023

Le PV du 01/06/2023 a été approuvé par tous les conseillers présents.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉCOLE DE PAIZAY LE SEC POUR SORTIE SCOLAIRE

Madame le Maire présente la demande du directeur de l'école de Paizay le Sec qui sollicite une subvention à hauteur de 2,50€ par élève pour financer la sortie de fin d'année des élèves à la réserve zoologique de la Haute Touche à Obterre.

Le conseil décide, à l'unanimité d'attribuer une subvention à l'école de Paisay le Sec à hauteur de 2,50€ par élève soit 7,50€ pour 3 élèves inscrits.

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Suite à la fin de délégation de fonction au 31/07/2023, de Madame Céline WIBAUT, conseillère municipale,

Suite à la proposition de Madame le Maire de percevoir une indemnité de fonction à 25,5% de l'indice,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier les indemnités selon le tableau suivant, en précisant que l'ensemble des indemnités des élus ne dépasse pas l'enveloppe globale.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS DES ÉLUS DE LA COMMUNE DE SAINTE-RADEGONDE A COMPTER DU 01/08/2023

FONCTION	NOM	PRENOM	INDEMNITE
1er adjoint	FOUCHER	Véronique	8,25% de l'indice
2ème adjoint	BELONCLE	Pascal	8,25% de l'indice
Maire	SIMON	Valérie	25,5% de l'indice

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe qu'une convention a été signée entre Monsieur Dominique BREILLAT, référent déontologue des élus, et la commune suite à la décision prise au précédent conseil. Finalement, M. BREILLAT ne demandera aucune indemnité par dossier ouvert.

Concernant le rattachement de la commune à l'école de La Puye, une convention est en cours entre les deux communes et sera signée prochainement.

Concernant le cimetière :

- Les travaux pour le columbarium ont commencés : 6 nouvelles cases sont posées.

- Un filet va être installé dans le composteur et nous sommes dans l'attente des panneaux indicatifs de tri.
- Après étude, deux récupérateurs d'eau pourraient être installés dans le cimetière : près du composteur à l'entrée et du côté du nouveau cimetière.

Concernant l'antenne 4G, le pylône est levé, et l'obligation réglementaire d'Orange est de mettre en service le relais mobile avant le 27/10/2023, mais ils s'efforcent d'allumer le service aux clients le plus tôt possible.

Les travaux des toilettes publiques pourraient débuter en septembre mais une organisation est nécessaire avec les heures d'ouverture du secrétariat.

Madame le Maire informe que la gazette n°10 est distribuée avec :

- une information sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de Grand Poitiers,
- le formulaire annuel pour la canicule,
- un flyer pour la fête des Lumas du samedi 05/08/2023.

Concernant la fête des Lumas, la commune prend en charge le feu d'artifice pour 2250€.

Monsieur Christophe DURAND informe du changement de président de la chasse : Monsieur Christophe BEAUDART habitant Le Gros Bois à Sainte-Radégonde est le nouveau président de l'AICA de Sainte-Radégonde-Lauthiers.

Le logement du 8 rue Principale est loué depuis le 01/07/2023 par M. SANCHEZ. La peinture a été refaite dans la cage d'escalier par l'entreprise LETANG. Un occultant devrait être posé dans le jardin. L'entreprise BONNEMAIN est également intervenue pour mettre une antenne sur ce logement et le 6 rue Principale pour 503,60€.

Un renouvellement d'annonce sur Le Bon Coin a été fait pour le 6 rue Principale mais pas de retour positif.

Une étude sur l'espace arboré de la commune a été faite par Grand Poitiers. Nous sommes dans l'attente du rapport qui pourrait être déterminant sur l'entretien de ces arbres.

Les travaux de voiries ont débuté à La Frétaiserie ainsi qu'à La Touche, reste La Boutallerie.

Madame le Maire informe que toute remarque sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI40) doit être apportée avant le 20/08/2023.

Le secrétariat de la mairie sera fermé pour les vacances du lundi 7 août 2023 au dimanche 20 août 2023.

A 20h30, la séance est levée

Arrêté le 02/10/2023 par

Le Maire



La Secrétaire



